



Eidgenössische
Kommunikations-
kommission

Commission
fédérale
de la communication

Commissione
federale
delle comunicazioni

Cumissiu
federala
da communicaziuns

Federal
Communications
Commission

Documentation concernant la migration des numéros 01 vers les numéros 044 dans le cadre du plan de numérotation de mars 2000

Les discussions concernant les modifications du plan de numérotation ont commencé en 1996 et les milieux concernés, dont les associations de consommateurs, y ont toujours participé. L'objectif commun était de réduire les coûts au maximum. Le paquet adopté en mars 2000 par la Commission fédérale de la communication (ComCom) constitue donc déjà une solution de compromis tenant également compte des développements internationaux.

La solution globale apportée par le plan de numérotation de mars 2000 comprend plusieurs étapes: La phase la plus conséquente était la "fermeture" du plan de numérotation par l'intégration de l'indicatif dans les numéros. Cette modification importante s'est déroulée sans problème dans les délais prévus et sans difficulté technique en mars 2002. Depuis avril 2001 déjà, les zones de numérotation 043 et 044 sont ouvertes et accessibles pour des appels provenant de Suisse ou de l'étranger. Les premiers utilisateurs dans la région zurichoise (par exemple l'administration cantonale) exploitent déjà des numéros dans ces zones (043 et 044). La dernière étape du plan de numérotation est la migration des numéros 01 vers les mêmes numéros 044. En conséquence la longueur des numéros d'abonnés serait la même dans toute la Suisse.

Le plan de numérotation de Mars 2000 est un pas en avant, puisqu'il permet d'atteindre une grande flexibilité dans l'attribution de blocs de numéros et qu'il crée la base nécessaire à l'introduction de la portabilité géographique des numéros. Celle-ci permettra tant aux milieux économiques qu'aux particuliers de faire de réelles économies dans toute la Suisse. Le nouveau plan permet également d'éviter que les numéros viennent à manquer, en garantissant des réserves désormais suffisantes dans toutes les régions du pays.

La réduction des coûts était toujours un objectif important de la ComCom

Afin de réduire les coûts au maximum, la migration des numéros 01 vers les numéros 044 a été délibérément prévue sur 7 ans. De plus, une exploitation parallèle de longue durée est planifiée (de 2005 à 2007), ce qui signifie que pendant ces deux ans, tous les usagers de numéros 01 seront joignables simultanément au moyen des deux numéros (01 et 044) ; il a finalement pu être convenu avec les fournisseurs de service de porter cette exploitation en parallèle à trois ans. Le consommateur peut ainsi choisir librement, dans cette période de trois ans, le moment du passage d'un numéro à l'autre. Il est donc possible d'effectuer les migrations nécessaires de façon avantageuse en profitant des travaux techniques d'entretien usuels ou d'une réimpression du papier à lettres par exemple. Cette réglementation est fixée avec beaucoup plus de générosité qu'à l'étranger, qui prévoit en général trois à six mois pour de tels changements.

Pas de critique pendant 2 ans

Pendant deux années, aucune objection n'a été formulée ni contre ce plan global, ni contre la migration des numéros 01 vers 044. Depuis mai 2002 cette migration fait pourtant l'objet de

critiques. Le comité "Zürich bleibt 01" prétend que la migration coûterait bien plus que 500 millions de francs et que le développement technologique à venir dans les prochaines années rendrait cette migration superflue. De ce fait, la ComCom a réalisé des analyses approfondies et en conclut que :

- **Coûts** : les coûts bien supérieurs à 500 millions de francs avancés par le comité "Zürich bleibt 01" ne sont pas compréhensibles et sont certainement très exagérés.
- **Développement technologique** : Aujourd'hui, aucun indice ne permet d'affirmer que des projets en cours de développement pourraient mener dans un proche avenir à une modification importante du plan de numérotation ou le rendre superflu.

Motifs de la migration des numéros 01 vers les numéros 044

Dans l'intérêt des usagers des télécommunications dans toute la Suisse, les motifs dont découle cette migration sont:

Portabilité géographique des numéros compréhensible pour les consommateurs

Fermer le plan de numérotation a permis de créer les conditions nécessaires pour que les numéros puissent être conservés lors d'un déménagement n'importe où en Suisse – d'où une importante économie de coûts. Cette possibilité est connue sous le nom de "portabilité géographique des numéros". Afin que les consommateurs ne soient pas déconcertés par la longueur différente des numéros de téléphone – dans le cas de la portabilité de numéros 01 dans d'autres régions de Suisse –, la ComCom estime tout à fait judicieux d'avoir dans toute la Suisse des numéros de même longueur, au format harmonisé. Il appartient aux fournisseurs de services de télécommunication de décider à quel moment ils veulent offrir ce service à leur clientèle.

Élimination d'une partie des appels erronés aux services d'urgence et de sauvetage

Le fait que la zone de numérotation 01 disparaisse permet d'éliminer une partie importante des appels erronés aux numéros courts, notamment aux services d'urgence et de sauvetage (p.ex. 144, 143 etc.). Aujourd'hui, les appels erronés aux numéros d'urgence entraînent justement des temps d'attente inopportuns et des coûts supplémentaires importants. Ainsi les appels injustifiés vers le numéro d'urgence des services sanitaires 144 est un réel problème et peut avoir de graves conséquences. Exemple d'un appel erroné : 144 au lieu de 01 44x xx xx; également lors d'appels par des centrales domestiques.

Appels à des numéros courts depuis l'étranger désormais possibles

Avec la disparition de la zone de numérotation 01, il sera en outre possible d'appeler un numéro court depuis l'étranger. Jusqu'ici, les collisions avec d'autres numéros interdisaient une telle opération (p.ex. 00 41 163 ⇔ 0041 1 63x xx xx). Hormis les usagers du téléphone, le tourisme suisse, notamment, pourra également profiter de cette nouvelle possibilité (p.ex. 163: état des routes, informations routières, 162: prévisions météo, 187: bulletin des avalanches, 164: SporTel, informations sportives).